TERRES ET PIERRES D'AZUR :
Eze et le Mont Bastide

Difficulté : Moyen **Durée :** 3h30
Distance : 7 km **Dénivelé cumulé :** 600m

Carte IGN : 3742OT (indispensable)

Cette randonnée est superbe !

Le village d'Eze est scindé en 2 parties : une partie basse en bord de mer et une partie haute sur un piton rocheux 400m plus haut.

Le circuit vous amènera de l'un à l'autre en empruntant le sentier Nietsche. Celui-ci aurait vécu à Eze et la marche lui aurait permis de trouver l'inspiration pour écrire la troisième partie de son œuvre Ainsi parlait Zarathoustra.

Au village, vous pourrez flaner dans les ruelles et visiter le jardin exotique renommé pour sa collection de cactus et de plantes grasses.

La suite de la randonnée vous mènera au Mont Bastide d'où la vue sur la baie d'Eze et sur la presqu'île de St Jean Cap Ferrat est à couper le souffle. La redescente se fait par le sentier de Caricart.

Aux beaux jours, n'oubliez pas de prendre votre maillot de bain... Vous le regretteriez !

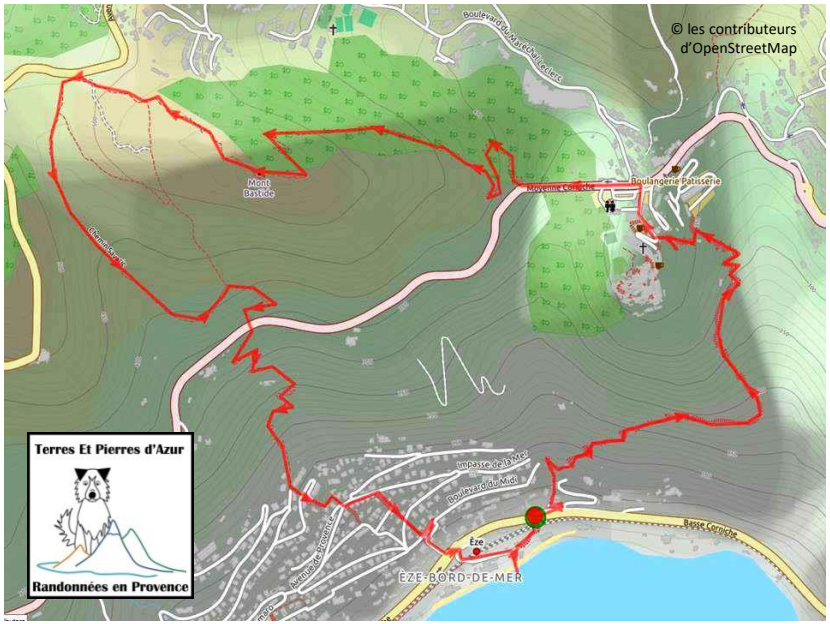

Description du circuit

Départ : Eze-Bord-De-Mer, route du bord de Mer, début du sentier Nietzsche

Le début du sentier Nietzsche est indiqué par un panneau. Il est d'abord bordé par les murs de grandes propriétés mais rapidement, il devient un sentier en terre classique. Il grimpe par d'efficaces lacets. La vue est quasi immédiatement splendide sur la baie d'Eze. Au bout d'une heure de montée à peu près, on atteint le village d'Eze. Juste avant, un panneau sur la gauche indique un belvédère : nous vous conseillons d'y aller car la vue y est imprenable !
Une fois le village visité, redescendez vers la RD6007, traversez le viaduc et sur la droite, prenez le chemin qui grimpe direction "Mont Bastide". Sur les premiers lacets, le chemin est exposé par endroits. Puis la montée se fait plus douce. On atteint le plateau du Mont Bastide sans difficulté. La vue y est superbe !!!
On passe le panneau "Mont Bastide" puis l'on entame la redescente. On arrive à une barrière tout près de RD2564 : Ne pas prendre la direction "Vol Libre Aire d'envol", mais passer la barrière et prendre le chemin en face direction "Sentier de Caricart".
Le chemin descend efficacement vers le bord de mer. On traverse la voie rapide (sans protection ni passage piéton !). Puis le chemin reprend. On atteint les premières habitations. Là, le fléchage jaune fait emprunter une succession d'escaliers qui amènent à la route du bord de mer. Tourner à gauche pour retrouver le point de départ ou descendre en bord de mer pour vous baigner !

Balisage : Jaune